

APPLICATION SMARTPHONE : STOP CAMBRIOLAGES

1 – Contexte général

Faisant face à une recrudescence des cambriolages (plus de 4200 cambriolages en 2013 pour une population de près de 600 000 habitants en zone gendarmerie), le groupement de gendarmerie du Rhône déploie l'application spécifique gendarmerie « Stop cambriolages » qui a été créée en 2013 par le groupement de gendarmerie de l'Hérault.

Cette application complète les dispositifs déjà mis en œuvre au quotidien par la gendarmerie pour sensibiliser les particuliers et les commerçants et les aider à se prémunir contre les cambriolages :

- développement du dispositif de **participation citoyenne** ;
- organisation de **réunions publiques d'information** afin de sensibiliser la population et les commerçants sur les risques de cambriolages ;
- renforcement des **opérations « tranquillité vacances »** (OTV).
-

2 – Une application qui alerte la population en temps réel

Le groupement de gendarmerie du Rhône propose **une application gratuite et innovante**, offrant un nouveau moyen de rapprochement avec la population.

Les objectifs de cette application sont :

- informer les particuliers en leur apportant les conseils pratiques leur permettant de se prémunir contre les cambriolages ;
- soutenir les victimes de cambriolage en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages ;
- faciliter l'inscription à l'« Opération Tranquillité Vacances » ;
- guider les utilisateurs dans la recherche d'une brigade ;
- adresser des conseils de prévention aux commerçants afin de les aider à sécuriser leur commerce. Les conseils déclinés au profit des commerçants sont adaptés à leur spécificité et aux contraintes auxquelles ils ont à faire face.
- Diffuser des alertes pour prévenir les utilisateurs, en temps réel, de phénomènes ou de situations contre lesquelles ils pourraient se prémunir. Ces alertes sont transmises sous forme de notification en mode « push ». Chaque utilisateur pourra désormais recevoir gratuitement et sans aucune forme d'abonnement les alertes diffusées par la gendarmerie sur le département.

Cette application est **utilisable intégralement par tous les utilisateurs de smartphones fonctionnant sous Android ou iOS (Apple)**, où qu'ils se trouvent et en temps réel.

3 – Intérêt de l'application

Les smartphones, aujourd'hui, constitue l'un des principaux moyens de communication. 55 millions de personnes en France ont un téléphone portable, plus de 40 millions possèdent désormais un smartphone.

Dès lors, **la conception d'une telle application propre à la gendarmerie constitue une première, au niveau national, pour les forces de sécurité.**

Elle s'inscrit en effet dans le cadre des expérimentations souhaitées par le Ministre de l'intérieur afin de développer une approche innovante de la prévention de la délinquance sur un phénomène qui frappe et touche particulièrement la population : les cambriolages.

Cette application ouvre un champ nouveau en terme de prévention, celui des applications téléphoniques, et devrait donner lieu à toute une série d'actions modernes de communication et d'information permettant de sensibiliser de nouvelles franges de la population aux actions menées dans le cadre de la politique publique de sécurité.

4 – Conception de l'application

Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement (pour la marque Apple : rendez-vous sur l'Apple Store ; pour toutes les autres marques fonctionnant sous le système Android (version minimum 4.0) : rendez-vous sur le Play Store) à l'ensemble des utilisateurs de *smartphones*, sous le format *Android ou iOS*, à l'image des applications d'ores et déjà disponibles. Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application répond à deux objectifs :

INFORMER LA POPULATION

- la page « **Prévention** », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages ;
- la page « **Conseil aux victimes** », décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une touche d'alerte permettant de contacter la brigade la plus proche, par la fonction géolocalisation de l'appareil, et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain ;
- la page « **Départ en vacances** », permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire, à distance, de manière dématérialisée à l'opération tranquillité vacances.
- La page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

ALERTER LA POPULATION

- la page « **accueil** », contient des messages de prévention liés à l'actualité, alimentés régulièrement par le pôle prévention du groupement de gendarmerie du Rhône (exemple : ce à quoi il faut penser à l'approche des vacances ou de la période des fêtes...) ;
- **les notifications** (push) envoyées en temps réel, pour prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).
- La page « **personnalisation** » permettra aux utilisateurs de paramétrer leur application en fonction de leur département d'appartenance et ainsi recevoir les notifications qui les concernent (s'il le souhaitent en cochant la case appropriée).